

Nouvelles zones 30 km/h une avancée attendue pour plus de sécurité

Après de nombreuses années de démarches, nous sommes heureux d'annoncer que les nouvelles zones d'aménagement 30 km/h seront mises en place dès le mois de mai dans le secteur de l'école, des Pointus et de Crevel.

Cette évolution tant attendue permettra de renforcer la sécurité des usagers, en particulier des piétons et des cyclistes, tout en améliorant la qualité de vie grâce à une circulation plus fluide et une diminution des nuisances sonores.

Nous remercions chacune et chacun pour sa patience et comptons sur votre collaboration pour faire de cette mesure une réussite au bénéfice de tous.

Ensemble, avançons vers un espace public plus sûr et plus agréable !

